

Rapport d'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant RSDE (janvier – décembre 2017)

1. Comité

Le comité s'est réuni à trois reprises pour des séances ordinaires et une fois pour une retraite d'une journée. La retraite a permis, entre autre, de se pencher sur le changement de présidence à venir et sur la collaboration au sein du comité. Ce fut également l'occasion d'aborder les thèmes importants de l'efficacité de l'action du RSDE et de la planification des travaux en vue du troisième cycle de rapport autour de la Convention des droits de l'enfant.

Plusieurs changements de personnes sont intervenus au sein du comité pendant l'année 2017: Flavia Frei, qui représentait Protection de l'enfance Suisse et présidait jusqu'alors le comité, a quitté l'organisation fin octobre 2017 pour assumer un nouveau défi professionnel. Protection de l'enfance s'est dès lors retiré de sa position d'organisation présidente. Lorène Métral, représentante de Terre des hommes – aide à l'enfance et vice-présidente, a donc repris la présidence ad interim. Damian Zimmermann (Fondation Village d'enfants Pestalozzi) a quant à lui remis son mandat de responsable des finances à Julika Funk. Rachel Méndenz (Kinderanwaltschaft Schweiz) a repris la co-responsabilité pour la présentation des rapports, assumé auparavant par Karin Zollinger. Enfin, Lea Meister (CSAJ) a assumé le remplacement d'Annina Grob pendant le congé maternité de cette dernière, c'est à dire la seconde moitié de l'année 2017.

2. Membres

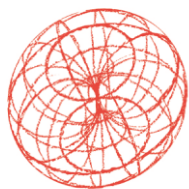
Fin 2016 déjà, les membres du comité ont entrepris de contacter des organisations dont les champs d'activité n'étaient pas encore suffisamment bien représentés au sein du réseau. Ces efforts ont été poursuivis en 2017 et ont déjà conduit à l'adhésion de cinq nouvelles organisations membres.

Parmi ces nouvelles organisations, on compte, dans le domaine de la petite enfance, l'association a:primo, le réseau Bildung und Familie, ainsi que l'institut Marie Meierhofer pour l'enfance. Le secteur de l'éducation sociale et de la pédagogie spécialisée a pu être renforcé au sein du réseau grâce à l'adhésion de la branche « enfants et adolescents aux besoins spécifiques » de CURAVIVA, l'association des homes et institutions sociales suisses. Enfin, une organisation engagée pour la défense des droits des enfants qui présentent des variantes de genre est dorénavant représentée grâce à l'adhésion de Zwischengeschlecht.org.

3. Processus de présentation des rapports

Projet Erasmus+ : Bonnes pratiques en matière de participation des enfants et des jeunes au sein des réseaux des droits de l'enfant en Autriche, Allemagne et Suisse

Pendant l'année 2017, le RSDE a collaboré avec ses homologues allemands et autrichiens dans le cadre d'un projet sur la participation des enfants et des jeunes dans le cadre du processus de présentation des rapports sur la CDE. Le but du projet était d'analyser et de développer des exemples pratiques de participation dans l'élaboration des rapports et dans le travail des



réseaux des droits de l'enfant. Le projet cherchait en particulier à comprendre comment les enfants et les jeunes peuvent, en tant qu'expert des questions qui les concernent, communiquer au Comité des droits de l'enfant leur regard sur les conditions dans lesquels ils grandissent. Le programme Erasmus+ de l'Union européenne a soutenu ce projet.

Le coup de départ du projet a été donné lors d'une première réunion en décembre 2016 à Vienne. Composé toujours de deux jeunes et de cinq représentants-es des organisations membres par pays, le groupe de projet s'est ensuite retrouvé à Genève pour un atelier de deux jours en mai 2017. Le point culminant de cette réunion a été une discussion avec les membres du Comité des droits de l'enfant sur la question de la participation des jeunes dans l'élaboration des rapports. 11 des 18 membres du Comité ont accepté l'invitation et ont pris part à la discussion.

Une enquête a par ailleurs été effectuée au sein des réseaux des droits de l'enfant sur leurs expériences en matière de participation des enfants et des jeunes dans le processus de présentation des rapports. Au niveau national, les organisations membres du RSDE ont été impliquées grâce à un questionnaire leur permettant d'exprimer leurs expériences et leurs attentes.

La troisième rencontre en septembre 2017 à Berlin a été l'occasion d'évaluer les travaux effectués jusque-là et de formuler des recommandations. Les résultats pourront être rendus publics fin février 2018.

Suivi des Concluding Observations 2015

Le RSDE a poursuivi les travaux relatifs au monitoring du suivi des Concluding Observations de février 2015. Les organisations membres ont été impliquées dans le monitoring en transmettant au secrétariat, d'abord pour fin février, puis fin octobre, les progrès ou retours en arrière significatifs ainsi que d'autres résultats liés à la mise en œuvre des Concluding Observations.

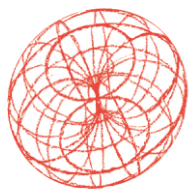
Les modalités de ce monitoring ont été re-évaluées en mars 2017 lors de l'Assemblée générale. Le résultat de cette discussion a pris la forme d'un fil conducteur qui explicite, pour les organisations membres, les buts et l'utilité du monitoring, tout en montrant quelques exemples. Dorénavant, les membres travaillent aussi sur une plateforme collective en ligne.

Comme l'année précédente, le RSDE a publié, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), un bilan sur les recommandations structurelles du Comité des droits de l'enfant. Ce bilan a été complété par un point fort thématique sur le droit des enfants à la non-discrimination, comme cela avait été décidé par les membres lors de l'AG en mars 2017.

Comme par le passé, le secrétariat du RSDE a réalisé plusieurs présentations et discussions autour des Concluding Observations auprès de parties-prenantes au sein de la Confédération, des cantons, du parlement, d'organes spécialisés, de regroupements professionnels et de la société civile (voir point 6 dialogues).

Troisième cycle de présentation du rapport de la Suisse sur la Convention des droits de l'enfant

Au cours de la seconde moitié de l'année, le RSDE a entrepris le travail en lien avec le troisième cycle de rapport sur la CDE et a élaboré en concept pour ce projet.



Examen périodique universel des droits humains (UPR)

En novembre 2017 a eu lieu le troisième examen périodique universel de la situation des droits humains en Suisse (Universal Periodic Review UPR), réalisé par le Conseil des droits de l'homme à Genève. En tant que membre du noyau dur de la plateforme droits humains des ONG, le RSDE s'était déjà impliqué en 2016 dans l'élaboration du rapport des ONG pour le processus UPR. Le rapport a été rendu fin mars 2017 au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU à Genève. C'est également en mars que le RSDE a pu défendre certaines positions dans le cadre d'une table ronde de la Division sécurité humaine (DFAE) et de l'Office fédéral de la justice (DFJP) sur le rapport étatique suisse.

4. Monitoring

Les événements d'actualité pertinents du point de vue des droits de l'enfant ont été relevés en continu et communiqués par le biais du site internet et de la newsletter. En plus des actualités politiques, la newsletter a aussi fait la part belle aux informations de fond provenant de sources scientifiques et de la pratique, ainsi qu'aux activités centrales du RSDE et d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant.

5. Communication : site web, newsletter et communiqués de presse

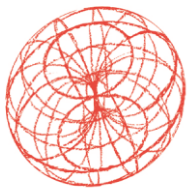
Grâce à la collaboration rédactionnelle avec Stéphanie Aubert, les infos publiées sur le site web et dans la newsletter paraissent en langue allemande et française sans différence qualitative.

En 2017 ont été publiées 41 brèves en allemand et français dans la rubrique principale "actualités" du site web et cinq newsletters bilingues. Une prospective et une rétrospective ont été publiées respectivement avant et après les sessions des chambres fédérales sur les sujets pertinents du point de vue des droits de l'enfant. En outre, les trois principaux volets de notre monitoring, à savoir l'observation des médias papier, des décisions du Tribunal Fédéral et de la politique fédérale, ont été rendus accessibles à nos membres grâce à l'intranet et par l'envoi direct mensuel.

6. Communication: dialogues

Dans le cadre des dialogues que le RSDE entretient avec les groupes de parties prenantes au sein de la Confédération, des cantons, du parlement, des organes spécialisés, des milieux professionnels, de la société civile et des organisations membres, l'accent a été mis sur les observations finales du Comité des droits de l'enfant. Les présentations et discussions suivantes ont eu lieu au sujet des observations finales et des droits de l'enfant:

- Participation au panel d'intervenants et animation d'un atelier sur les Concluding Observations lors du congrès de la ZHAW et d'Avenir Social sur la thématique des « droits de l'enfant et capacités dans le travail social en milieu scolaire », le 9 février 2017 (Rahel Wartenweiler, coordinatrice du RSDE).
- HfK Zug, présentation des Concluding Observations dans le cadre d'un cours sur la Convention des droits de l'enfant (formation diplôme), 18 septembre 2017 (Rahel Wartenweiler, coordinatrice du RSDE).
- Présentation des Concluding Observations dans le cadre d'un exposé sur les droits de l'enfant au colloque du groupe de travail famille et enfant du canton de Bâle-campagne le 17 novembre 2017 (Rahel Wartenweiler, coordinatrice du RSDE).



- Formation sur le processus de présentation des rapports à l'ONU et sur les Concluding Observations à l'attention des collaborateurs-trices de PACH – Pflege- und Adoptivkinder Schweiz le 23 novembre 2017 (Rahel Wartenweiler, coordinatrice du RSDE).

Le RSDE était également présent aux manifestations suivantes portant sur des sujets liés aux droits de l'enfant :

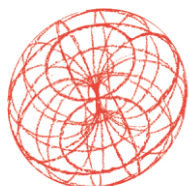
- Animation d'un panel de discussion sur le sujet « 20 ans de CDE en Suisse. La situation des enfants migrants : progrès ou retour en arrière » dans le cadre d'une conférence internationale sur les droits des enfants issus de la migration en Suisse, le 4 mai 2017 (Flavia Frei, présidente, Rahel Wartenweiler, coordinatrice).
- Présentation du 3^e protocole facultatif lors d'une manifestation du canton de Neuchâtel sur la CDE dans le cadre de la campagne « 10 mois 10 droits », le 28 août 2017 (Aline Sermet, membre du comité)
- Animation d'un atelier lors d'une manifestation de l'Institut international des droits de l'enfant et de la Ville de Genève pour les 20 ans de la ratification de la CDE, le 22 novembre 2017 (Lorène Métral, présidente ad-interim).

Par ailleurs, au vu de la très grande diversité des domaines de la politique de l'enfance et de la jeunesse touchés par la CDE, le bureau du RSDE s'est concentré sur les échanges autour des questions relatives aux "mesures générales de mise en œuvre", telles qu'elles apparaissent dans le processus de présentation des rapports (General Measures of Implementation: Article 4, Article 42, Article 44 § 6 CDE). Pour certains sujets spécifiques liés aux droits de l'enfant, le secrétariat préfère rester sur la retenue. Le RSDE s'implique quand il estime que le sujet est pertinent dans le processus de présentation des rapports, qu'il ne nécessite pas un trop grand volume de travail et qu'il est peu couvert par les organisations membres. Concrètement, les sujets suivants ont été traités en 2017 :

- Contacts avec des instances fédérales (surtout OFAS (DFI), Direction du droit international public (DFAE)) et des conférences intercantionales (surtout CDAS)
- Au niveau national, le RSDE participe en ce moment à deux alliances d'ONG en tant que membre actif : la plateforme droits humains des ONG et la Coalition Education ONG. Il est par ailleurs partenaire de Facteur de protection D.
- Echanges avec des organisations partenaires (p. ex. le Centre suisse de compétence pour les droits humains, UNICEF, humanrights.ch, etc.).

Sur le plan international, le RSDE a entretenu des échanges avec les réseaux partenaires en Allemagne et en Autriche dans le cadre du projet sur la participation. Dans ce contexte, de nombreux contacts ont été établis avec des représentants-es d'organisations membres des deux réseaux partenaires.

La réunion de projet à Genève a aussi été l'occasion d'entrer en contact avec Child Rights Connect et le Comité des droits de l'enfant. A Berlin, un échange a eu lieu avec l'organe de monitoring de la Convention des droits de l'enfant de l'institut allemand des droits humains ainsi qu'avec l'alliance globale des institutions nationales des droits humains (GAHNRI).



Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

7. Prises de position politiques

En 2017, le Réseau suisse des droits de l'enfant a suivi de près, ensemble avec d'autres organisations, la phase pré-parlementaire de la loi fédérale pour le soutien d'une institution nationale des droits de l'homme LIDH. La procédure de consultation sur cette loi a été ouverte par le Conseil fédéral fin juin 2017. Cette loi règlemente le financement de base de l'institution nationale des droits de l'humain et définit les porteurs et les tâches de la future institution. Les organisations membres du RSDE ont constitué un groupe de travail pour élaborer une stratégie de réponse à cette consultation. Sur cette base, le secrétariat a préparé un modèle de prise de position qui a été transmis aux organisations membres ainsi qu'à d'autres organisations intéressées par le biais d'une édition spéciale de la newsletter.